

DERNIERE COPIE  
NE DOIT PAS SORTIR DU  
SERVICE DE DISTRIBUTION

C.52.1930.II.

Genève, le 13 janvier 1930.

SOCIÉTÉ DES NATIONS  
-----

Les 30 et 31èmes sessions du Comité Economique.

Rapport du Représentant de l'Allemagne.

---

Depuis la dernière réunion du Conseil, le Comité Economique a tenu deux sessions: la première à la fin du mois d'octobre de l'année dernière; la seconde vient de se terminer.

1. - L'objet principal de la session d'octobre était d'établir, conformément à une décision du Conseil, un projet de convention pour la Trêve douanière. J'aurai l'occasion de vous reparler de ce projet au sujet de la décision que vous aurez à prendre relativement à la convocation de la conférence en question.

2. - Experts agricoles. Le Conseil apprendra avec satisfaction que le Comité Economique a désormais organisé sur une large base un contact direct avec les représentants qualifiés du monde des agriculteurs.

Le rapport que vous avez sous les yeux constate qu'à l'occasion de la première consultation de ces experts une collaboration étroite s'est affirmée avec l'Institut International d'Agriculture de Rome. La souplesse des arrangements qui ont été pris permet d'espérer, me semble-t-il, les meilleurs résultats de cette collaboration en mettant à la disposition du Comité Economique, chaque fois que le besoin s'en fera sentir, les personnes les plus compétentes et la documentation la plus appropriée au sujet des diverses matières dont il aura à s'occuper.

Des experts éminents appartenant à vingt Etats participaient à la première réunion agricole qui vient d'avoir lieu. Pour la première fois le Comité Economique a pu avoir la sensation réelle des difficultés contre lesquelles se débat actuellement l'agriculture et se rendre compte de la diversité et de la complexité des causes qui les provoquent.

Après une discussion approfondie, les experts ont pu fixer, pour le Comité Economique, les points principaux sur lesquels devraient porter à l'avenir les efforts de l'Organisation Economique de la Société des Nations. Il s'agit essentiellement de l'organisation des marchés agricoles à l'intérieur des différents pays - des coopératives de production et coopératives de consommation - du développement des échanges internationaux des produits agricoles - de la formation du crédit agricole national et international - d'une diffusion plus rapide et plus efficace des informations techniques et économiques nécessaires.

Le programme est très vaste, mais le Comité Economique peut compter sur la collaboration de l'Institut International d'Agriculture pour en organiser l'exécution pratique.

3. - Charbon. La délégation que le Comité Economique a chargée de l'enquête sur le problème du charbon, a organisé une consultation mixte d'experts patronaux et ouvriers.

Cette réunion a eu lieu à Genève du 30 septembre au 3 octobre 1929. La discussion a surtout mis en lumière les importantes modifications survenues depuis un an dans l'industrie houillère. En examinant les propositions qui impliqueraient une coopération internationale, elle a permis de confronter les opinions les plus diverses et les avis parfois les plus opposés.

Les idées qui ont été exprimées à ce sujet, montrent encore trop de divergences pour permettre de prévoir et de définir une organisation internationale dans ce domaine.

Le Comité Economique poursuit son enquête. Il se propose d'organiser, le cas échéant, de nouvelles consultations en faisant cette fois appel également à quelques représentants officiels de l'Administration des Mines, qui seront ainsi mis en contact direct avec les propriétaires de mines, les ouvriers et les représentants des consommateurs.

4. - Les études du Comité Economique au sujet des ententes industrielles continuent et portent sur les aspects juridique et économique de la question.

L'étude juridique a atteint un certain degré de développement: un rapport important sur douze législations a été établi. Pour le premier stade de l'étude économique, le Comité a obtenu la collaboration d'experts éminents intimement associés à la constitution et au développement des ententes elles-mêmes, tout en se réservant, bien entendu, de s'adjoindre ultérieurement des économistes éminents, afin de se rendre compte de la répercussion des ententes sur l'ensemble de l'économie.

5. - Dans la question de l'unification de la nomenclature douanière, le Comité a pris les mesures nécessaires pour hâter la conclusion des travaux des experts et il espère pouvoir terminer l'établissement de la nomenclature douanière-type avant la réunion de la prochaine Assemblée. Le Sous-Comité d'experts a déjà établi entre autres la nomenclature entière des produits agricoles, des industries alimentaires, des produits chimiques, des peaux et des cuirs. Il a par

conséquent déjà mené à bien plus de la moitié de cette oeuvre dont l'importance et la complexité ne vous ont pas échappé.

6. - Le Comité a également examiné la résolution de l'Assemblée relative à la préparation d'une étude annuelle d'ensemble portant sur l'évolution économique. Le Comité estime qu'il serait plus sage, ainsi que l'Assemblée l'a d'ailleurs indirectement suggéré, de ne pas entreprendre une étude générale et distincte des conditions économiques avant l'entrée en vigueur des conventions relatives aux statistiques.

Il comprend toutefois l'importance de la tâche confiée à la Société des Nations de tenir le monde entier au courant de l'évolution des événements et il suggère en conséquence, à titre de mesure provisoire, que l'exposé des conditions économiques de l'année écoulée, qui figure dans le rapport annuel du Comité Consultatif, soit quelque peu développé.

Entre temps, il considère que le Secrétariat devrait préparer soigneusement la voie pour donner effet à cette résolution de l'Assemblée.

7. - Dans le domaine du protectionnisme indirect, le Comité Economique s'est surtout consacré jusqu'à présent à classer le grand nombre de cas sur lesquels son attention a été attirée. Il a maintenant pris les dispositions voulues pour faire progresser rapidement ces études.

8. - A propos de la lutte contre la contrebande de l'alcool, des suggestions nouvelles lui ont été faites qui retiennent son attention.

-----  
Je propose au Conseil d'approuver les rapports du Comité Economique sur ces deux dernières Sessions.  
-----